INFOS-TIBET
Bulletin de la Société d'Amitié Suisse-Tibétaine
Section Romande

N°27 – Mars 2025

Agir pour le Tibet - À venir en Suisse

Du 8 au 10 mars, Trogen-Genève : We Run for Tibet

Du 8 au 10 mars, l'ultra-marathonien **Dominik Kelsang Erne**, double national suisse et tibétain et quintuple champion de Suisse d'ultra-running, parcourra 380 km à travers la Suisse en visant à le faire en moins de 59 heures, ce qui constituerait un record suisse. L'objectif est d'envoyer un puissant message de solidarité et de paix et d'attirer l'attention sur la cause tibétaine.

We Run for Tibet coïncide avec le 10 mars, jour du soulèvement tibétain contre l'occupation chinoise en 1959. Chaque année, des manifestations ont lieu ce jour-ci dans le monde pour rappeler cette répression et l'oppression persistante du peuple tibétain. Cette course est une initiative originale et commune de Dominik et de la SAST. Elle offre à tous – sportifs et non-sportifs – l'opportunité de s'engager en courant sur une partie du parcours, en étant présents à des points clés, en participant à une course virtuelle ou en partageant le message sur les réseaux sociaux avec le hashtag #werunfortibet

Dominik Kelsang Erne commente ainsi son engagement : *« Courir est pour moi une passion, une joie et un symbole de liberté. J'aime courir et j'aime mes origines - la Suisse et le Tibet. En tant que Suisse d'origine tibétaine, je veux unir ces deux identités et porter haut les couleurs du Tibet. J'espère que le plus grand nombre possible de personnes soutiendront l'événement, que ce soit en courant ou en montrant leur présence dans les grandes villes.»*

Parcours et haltes

- **Trogen** (AR) **Départ du Village d'enfants Pestalozzi**, samedi 8 mars, 08h00
- Saint-Gall
- Flawil
- Institut Tibétain de Rikon
- Winterthur
- Zurich (8 mars, vers 20h00)
- Berne (Place fédérale, dimanche 9 mars, vers 12h15)

- Lien de suivi en temps réel communiqué avant l'événement: https://werunfortibet.com/
- Pour courir avec lui : Genève, Geneva, Switzerland | We Run for Tibet

…/…

Agir pour le Tibet - À venir en Suisse

We Run for Tibet *(suite)*

Parcours en Suisse romande :

- **Fribourg** - devant la gare, dimanche 9 mars vers 16h00
- **Gruyères** - devant le **Tibet Museum**, dimanche 9 mars vers 20h30
- **Lausanne-Ouchy** - devant le terminus du M2, lundi 10 mars vers 03h00
- **Morges** - devant la gare, lundi 10 mars vers 5h15
- **Nyon** - devant la gare, lundi 10 mars vers 9h45
- **Genève** - **Arrivée à la Place des Nations**, lundi 10 mars, dès 13h00.

L'arrivée en ce lieu symbolique souligne le message central de l'événement : une action pacifique en faveur des droits humains et de la solidarité.

Dominique Kelsang Erne
joyeusement encouragé par des supporters

MERCI AUX AMIES ET AMIS DU TIBET, MEMBRES OU NON DE LA SAST, DE LA REGION CONCERNEE QUI LE PEUVENT D'ÊTRE PRESENT.E.S AUX HEURES DE PASSAGE INDIQUEES !

En utilisant le QR-Code ci-contre, vous pouvez contribuer aux frais du projet.

We Run For Tibet/DK Erne

TWINT

- #werunfortibet
- Lien de suivi en temps réel communiqué avant l'événement: https://werunfortibet.com/
- Pour courir avec lui : Genève, Geneva, Switzerland | We Run for Tibet

Agir pour le Tibet - À venir en Suisse romande

À Genève, les 13 et 23 mars

Evénements à l'Espace Diorama et exposition-vente

En raison de travaux dans l'arcade, les événements prévus les 6 et 9 mars doivent être reportés, réouverture le 13 mars pour la Nuit des Bains.

Merci à toutes et tous d'avoir été présents.es aux activités dédiées à la culture tibétaine en 2024. Afin de répondre à vos nombreuses demandes, voici les prochains rendez-vous :

Jeudi 13 mars – 18h

Inauguration de l'exposition

RENCONTRES AU PAYS DE L'OCEAN DE SAGESSE

Sélection de photographies de Jean-Pierre Grandjean.
Témoignage visuel rare d'un Tibet disparu !

Exposition-vente de tirages limités jusqu'au 30 mars

Dimanche 23 mars

12h - Brunch pour célébrer la nouvelle année tibétaine

14h-16h30 - Projection du film
Free Tibet – Les voix de l'exil
et intervention de la chanteuse franco-tibétaine
Deckyi Lhamo Jade

Nombre de places limité, réservation avant le 20/03 sur event@espacediorama.com
Règlement **45 CHF** *à l'inscription*

Également à l'Espace Diorama, vente d'objets traditionnels tibétains en soutien à la **SOCIETE D'AMITIE SUISSE-TIBETAINE**

ESPACEDIORAMA | Rue du Diorama 16 | 1204 Genève *(Plainpalais)*

Agir pour le Tibet - À venir en Suisse

À Zurich, Samedi 29 mars 2025 dès 13h30

43e Assemblée Générale de la SAST

à la Maison de paroisse Aussersihl, Stauffacherstrasse 8

Horaires

13h00 Ouverture des portes / contrôle des entrées
13h30 Accueil par les coprésidents de la SAST Jampa Samdho et Uwe Meya
13h35 Élection des scrutateurs/trices
13h40 Début de l'assemblée générale
17h00 Fin de l'assemblée générale

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la 42e assemblée générale
2. Rapport annuel du comité (brièvement présenté lors de l'assemblée générale)
3. Réponse à la proposition de la section romande (adoptée lors de l'AG 2024*)
4. Présentation des comptes annuels 2024
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Approbation des comptes annuels 2024
7. Budget 2025 : présentation et approbation
8. Décharge au comité
9. Réélection du réviseur Jens Burow
10. Recours de Thomas Büchli contre son exclusion de l'association et réponse du comité
11. Proposition des sections de rétablir l'affiliation de Thomas Büchli
12. Election des nouveaux membres du comité
13. Autres propositions (à soumettre par écrit jusqu'à deux semaines avant l'AG, conformément aux statuts).

* cette proposition acceptée par l'Assemblée générale 2024 demandait aux instances nationales de la SAST de développer une stratégie de progression tant en termes de notoriété, de ressources et de nombre de membres. La section romande se réjouit d'en savoir plus sur les réponses qui lui seront données**. Une raison supplémentaire de faire le déplacement à Zurich !**

Plan d'accès

Depuis la gare de Zurich, prendre le RER S4/10 direction Selnau, gare (env. 5 min.),
ou depuis l'arrêt Bahnhofplatz/HB les trams 3, 14 ou 17 jusqu'à Stauffacher (env. 6 min.).

Parking :

Parking à étages Stauffachertor,
Werdstrasse 4, 8004 Zurich

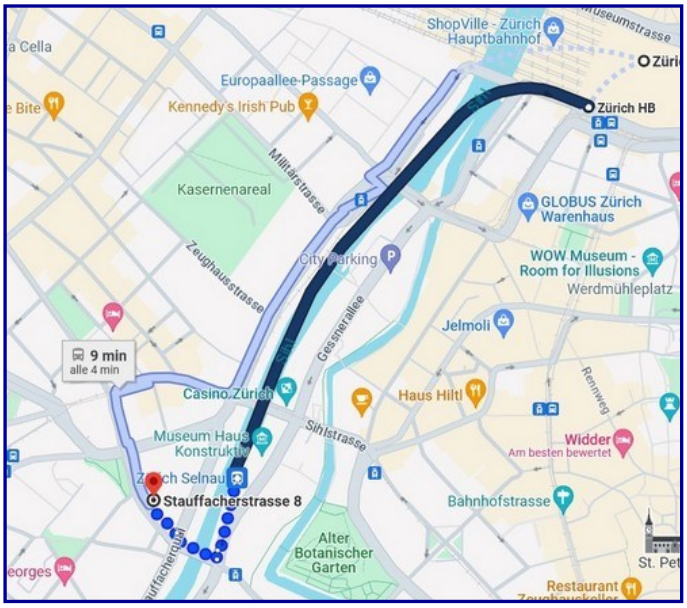

Agir pour le Tibet - Ces derniers mois en Suisse romande

Passage du témoin à la section romande

Merci Fanny - Bienvenue à Marie

Depuis avril 2021, grâce à un généreux don d'un de nos membres, notre section dispose de l'appui précieux d'une coordinatrice de programmes et de projets, à un taux d'activité de 15%.

D'avril 2021 à décembre 2024, le poste a été occupé par Fanny Morel, avec une interruption en 2023, année où Greta Balliu en a assumé les responsabilités. Un tout grand merci à toutes les trois.

Fanny (photo de gauche) restera disponible pour la section et la représente en particulier dans le Canton de Fribourg.

Depuis le 1er février 2025 c'est Marie Phüntsog Drönma (photo de droite) qui a repris les activités de coordinatrice, tout en restant la représentante de la section dans le Canton du Valais.

Nous avons posé quatre questions à Fanny et à Marie:

Questions	Fanny	Marie
Mes motivations à soutenir le Tibet	Mon intérêt pour le Tibet a débuté en 2015 au Népal, lors d'une rencontre fortuite avec une réfugiée tibétaine, un échange qui m'a profondément marquée. Cette expérience a nourri ma conviction qu'il est essentiel de donner une voix à celles et ceux qui en ont été privé.é.s.	- Le Dzogchen. Le monde tibétain est détenteur et transmetteur d'enseignements sur la tradition spirituelle la plus profonde que je puisse avoir eu l'opportunité d'approcher. - Le dégoût du mercantilisme et de la société de surveillance et la compassion à l'égard de peuples qui en sont les victimes collatérales.
Les priorités auxquelles je me suis attachée/voudrais m'attacher	À mon échelle, je continue de m'engager activement pour la défense des droits humains, en dialoguant avec divers acteurs - qu'ils soient issus du milieu associatif, politique ou académique - afin de promouvoir cette cause.	- Faire connaître la cause tibétaine au-delà des cercles déjà gagnés à la cause. - Nouer des liens avec les jeunes.
Mes propositions pour le développement de la section	Convaincue que l'union fait la force, j'encourage la SAST à renforcer ses collaborations internationales et interculturelles pour maximiser son impact.	- Mise en place d'un festival de cinéma en Romandie (Genève). - Professionnalisation des contacts avec les médias.
Mes meilleurs souvenirs… ou attentes	Je crois qu'il s'agissait de Pah-Lak (juin 2023), un événement culturel profondément humain, qui a réuni de nombreuses et nombreux Tibétain.e.s et Fribourgeois.e.s, et a permis de sensibiliser à la situation au Tibet.	La journée tibétaine organisée à Saillon en inauguration du groupe valaisan.

René Longet, coresponsable de la section romande

Agir pour le Tibet - Ces derniers mois en Suisse romande

Le Tibet au cinéma

Wisdom of Happiness : UN GRAND SUCCES

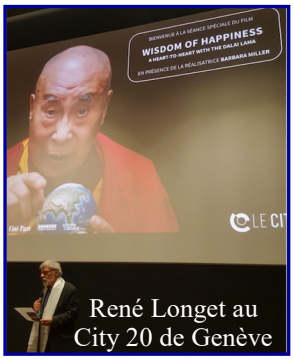

René Longet au City 20 de Genève

La Section romande a saisi l'occasion des projections de **Wisdom of Happiness** (présenté dans Infos Tibet n°26), sur plusieurs jours dans de nombreux cinémas et une vingtaine de localités de Suisse romande, pour se présenter là où c'était possible, grâce à l'accueil favorable des exploitants des salles et des disponibilités de membres engagé.e.s de la section, en particulier dans les cantons de Vaud, Genève et du Valais.

Tenzin Wangmo au Pathé Galeries de Lausanne

Un grand merci à celles et ceux qui ont pu participer à cette distribution de flyers de présentation, et bien sûr à toutes les personnes qui ont pu visionner ce film porteur du message du Dalaï-Lama au monde. **Tenzin Wangmo**, coresponsable de la section et responsable pour le canton de Vaud, s'est déplacée dans pas moins de sept localités de ce vaste canton : Aubonne (à venir, voir ci-dessous), Bex, Lausanne, Nyon, Orbe, Ste-Croix et Vevey pour porter la parole de la SAST.

Projeté d'abord en Suisse alémanique en automne 2024 dans une quarantaine de localités, puis en Suisse romande entre mi-février et début mars, on peut estimer que 100'000 personnes ont pu s'imprégner des paroles de sagesse et de l'action de cette personnalité hors du commun. Une belle sensibilisation à la culture, la spiritualité, la façon de vivre et au sort du Tibet!

Pour les personnes qui n'auraient pas encore vu Wisdom of Happiness: la SAST sera présente à Aubonne ciné: jeudi, 6 mars 20h30. Cordiale bienvenue !

René Longet, coresponsable de la section romande

Shambhala : Une existence tibétaine

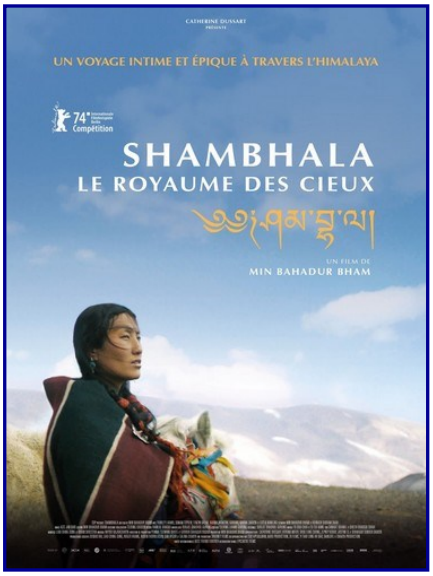

Ce merveilleux film d'une durée de 2h30 raconte la vie et la transformation intérieure de Pema, une jeune femme qui vit avec sa famille dans un petit village népalais, proche de la frontière du Tibet et qui part à la recherche d'un de ses maris.

Selon la coutume, Pema est mariée à trois frères, ce qui est une particularité dans les régions himalayennes où la polyandrie est répandue encore aujourd'hui pour des raisons pragmatiques et culturelles. Mais le jeune troisième frère est encore un enfant et Pema le traite comme un fils. Par cette tradition, les terrains de la famille ne se morcellent pas d'une génération à l'autre et cela résout aussi le problème de manque de femmes dans les villages reculés, dû au fait que la deuxième fille de la famille est traditionnellement envoyée dans un monastère pour devenir nonne.

…/…

Le Tibet au cinéma - Shambala *(suite)*

Le régisseur népalais Min Bahadur Bham montre dans ce film très méditatif des images majestueuses de la nature sauvage et hostile ainsi que des traditions ancestrales de ce peuple himalayen. En tant que Tibétaine, née en exil et ayant grandi en Europe, ce film m'a beaucoup plu et touchée à plusieurs niveaux.

Je m'imaginais que cela aurait pu très bien se dérouler dans un petit village de mon pays avant l'occupation chinoise, sans caméras de surveillance, sans la présence quotidienne de soldats et de policiers chinois, car les villageois étaient libres de parler leur langue, de pratiquer leurs traditions et leur foi. Durant 2h30, je vivais l'immense bonheur de m'imaginer voir mon pays en liberté ce qui m'a beaucoup émue.

J'ai aussi adoré de voir une héroïne forte et courageuse tout en étant très douce et féminine. Cette jeune femme, Pema, victime de calomnies des gens de son village quant au vrai père de l'enfant qu'elle porte en elle, décide avec beaucoup de courage d'aller à la recherche de Tashi, son mari préféré qui lui, effrayé par les rumeurs et rongé par les doutes et la honte, n'arrive pas faire face correctement à la situation et ne rentre plus chez lui.

J'aime aussi beaucoup les images et les dialogues qui montrent l'état d'esprit profond d'un bouddhisme pratiqué quotidiennement au travers le personnage du rinpotché (réincarnation d'un grand maître), les dialogues entre Pema et Karma, son autre mari qui est l'élève du rinpotché, ou encore les petits gestes et prières avant de boire ou de manger qui se pratiquent au Tibet. D'ailleurs, le titre du film, Shambhala, veut dire 'lieu de paix' et fait référence à un royaume mythique qui, selon les textes bouddhistes en lien avec l'enseignement du Kalachakra (la roue du temps), existerait en parallèle au nôtre et dont la porte d'entrée se trouverait quelque part dans l'Himalaya.

Grâce aux bons contacts de Giovanna Marcato avec la responsable du Cinélux à Genève et mes bons liens avec le cinéma engagé de Lausanne-Bellevaux, les coresponsables de la section romande ont été invités à prendre la parole avant le visionnement du film et à rester à disposition pour répondre aux diverses questions du public romand. Ainsi, environ 100 personnes ont pu prendre connaissance de la cause et culture tibétaine, sont repartis avec le prospectus de la SAST et nous avons pu gagner de nouveaux membres.

Tenzin Wangmo au Cinélux de Genève

Puisqu'il n'est pas évident pour un public non initié de comprendre les particularités culturelles et spirituelles de ce film, j'avais pu être à disposition pour des questions dans les salles de cinémas à Genève (Cinélux le 08.02) et à Lausanne-Bellevaux (09.02 et 22.02). En tout cas, ces belles collaborations avec les salles de cinémas sont "gagnant-gagnant" pour les deux parties, et cela aide concrètement à renforcer les liens entre les peuples tibétains et suisses.

Tenzin Wangmo, coresponsable de la section romande

18 février à Genève : Geneva Summit on Human Rights

Le Sommet de Genève pour les droits de l'homme et la démocratie a pour objectif de mettre en lumière les situations urgentes en matière de droits de l'homme dans le monde. Organisé par une coalition de plus de 25 organisations de défense des droits de l'homme, le 17e sommet annuel tenu le 18 février a réuni des dissidents et des militants de pays tels que la Russie, Cuba, l'Iran, Hong Kong, l'Arabie saoudite, le Tibet et l'Érythrée. L'objectif principal est de fournir une plateforme à ces personnes courageuses pour partager leurs témoignages, sensibiliser aux abus systémiques et plaider en faveur de réformes démocratiques.

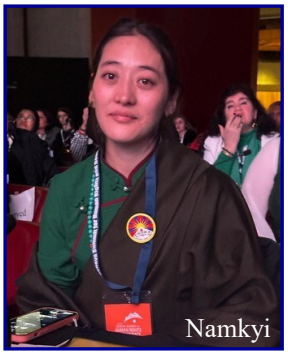
Namkyi

Parmi les intervenants figurait une jeune Tibétaine, **Namkyi**. Le 21 octobre 2015, âgée de 15 ans, elle et sa cousine, Tenzin Dolma, ont organisé une manifestation dans le comté de Ngaba, brandissant de grandes photos du Dalaï-Lama et réclamant son retour au Tibet et la libération de leur patrie. Arrêtées par la police après 10 minutes, elles ont été emmenées et détenues sans procès pendant treize mois, confrontées à la torture physique et mentale. Lors de leur parodie de procès en novembre 2016, elles ont été condamnées à trois ans de prison au prétexte « d'actes séparatistes contre la nation ».

Elles ont tout d'abord été soumises à la « rééducation patriotique » et, bien que ne sachant pas le mandarin, ont subi des tests sur des documents écrits en chinois. Au bout de trois mois, elles ont été envoyées dans un camp de travail où elles ont dû faire face à la malnutrition et au froid rigoureux de l'hiver. Elles ont également été soumises à des discriminations particulières en raison de leur identité tibétaine. En octobre 2018, après leur sortie de prison, leurs libertés d'expression et de mouvement ont continué d'être sévèrement restreintes. Le gouvernement a également harcelé leur famille.

En 2023, Namkyi et sa tante ont réussi à fuir le pays en marchant sans interruption pendant 10 jours, traversant la frontière du Népal et trouvant finalement refuge à Dharamsala, en Inde. Avant son discours, une courte vidéo de sa manifestation de 2015 a été diffusée, offrant un aperçu de son action et des graves conséquences auxquelles elle a dû faire face.

Voici son témoignage

*« **J'ai personnellement été témoin de la répression exercée par les forces militaires chinoises contre les Tibétains de ma région et contre le monastère de Kirti. Mon cœur était rempli de tristesse et de souffrance, ce qui m'a poussée à me lever et à élever la voix** »,* a-t-elle déclaré.

*« **Environ 10 minutes après le début de notre manifestation, nous avons entendu un grand bruit derrière nous et un groupe de policiers s'est précipité sur nous. Ils nous ont arraché de force les photos des mains, ont étouffé nos voix, nous ont plaquées au sol et nous ont finalement menottées** »,* se souvient-elle.

…/…

Namkyi au Sommet de Genève

Geneva Summit on Human Rights, témoignage de Namkyi *(suite)*

Namkyi a décrit en détail les tortures qu'elle a subies en détention, notamment :

- Privation de sommeil et exposition à des températures extrêmes.
- Violences physiques, gifles, coups de pied et coups de poing de la part d'agents masculins.
- Manipulation psychologique, les interrogateurs tentant d'obtenir des aveux en proposant des réductions de peine en échange de faux témoignages.

Lorsque le 23 novembre 2016, Namkyi et sa cousine ont comparu devant le tribunal populaire du comté de Trochu, les procureurs leur ont demandé de formuler leurs regrets ou d'accepter de fausses accusations de meurtre, de vol ou de trafic de drogue en échange de peines plus légères. Elles ont refusé. Bien qu'elle n'ait que 16 ans, les autorités chinoises ont changé l'âge de Namkyi en 18 ans, âge de la majorité pénale.

Namkyi a décrit les conditions difficiles dans la prison pour femmes de la province du Sichuan :

- Formation militaire obligatoire et étude forcée des lois chinoises lors de sa « rééducation patriotique ».
- Les prisonnières tibétaines avaient interdiction de parler entre elles, ce qui n'était pas le cas de celles d'ethnie han.
- Malnutrition sévère, manque de soins médicaux et exposition au froid.
- Travail forcé, notamment assemblage de fils de cuivre sous une lumière artificielle intense, provoquant des dommages à ses yeux. Quant à Tenzin Dolma, elle a été affectée à la fabrication d'étuis à cigarettes puis à l'assemblage de montres.

Après avoir purgé leur peine le 21 octobre 2018, les deux jeunes filles ont été détenues pendant une semaine au centre de répartition de Padma Lhatang, dans le comté de Ngaba. Leurs familles ont été contraintes de signer des lettres de garantie et leurs noms furent ajoutés à une liste noire du gouvernement.

*« **Bien que mon corps ait été libéré de la prison, mon esprit est resté emprisonné** »,* a déclaré Namkyi, décrivant la surveillance constante, les interrogatoires de police et les restrictions de ses mouvements. ***« J'étais fréquemment convoquée au poste de police, mon téléphone était confisqué et je devais signaler régulièrement mes allées et venues et mes interactions. Dans ces conditions difficiles, une question revenait sans cesse dans mon esprit : les Nations Unies sont-elles au courant des souffrances au Tibet ? Y a-t-il quelqu'un qui nous soutiendra ? »***

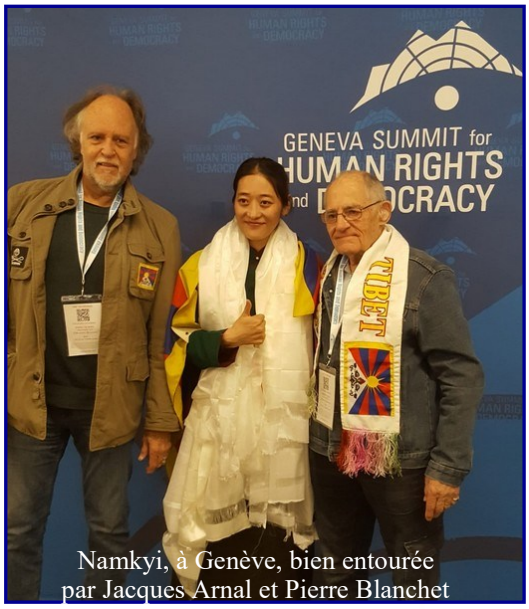

Namkyi, à Genève, bien entourée par Jacques Arnal et Pierre Blanchet

Déterminée à partager son histoire, Namkyi est arrivée en Inde en mai 2023, cherchant refuge dans un pays où elle pouvait parler ouvertement du sort des Tibétains. ***« Merci de m'avoir donné cette tribune. Si quelqu'un, où que ce soit, me donne une telle tribune, je partagerai la situation réelle »,*** a-t-elle déclaré. Elle a conclu son discours par un message puissant adressé à la communauté internationale : ***« Ce n'est pas seulement l'histoire de ma vie, mais celle de milliers de Tibétains. Des millions de Tibétains au Tibet vivent encore aujourd'hui dans de telles souffrances. Par conséquent, continuez à soutenir le Tibet et les aspirations du peuple tibétain à voir le retour de Sa Sainteté le Dalaï-Lama au Tibet. »***

Source : **Bureau du Tibet**

24 février à Genève

Manifestation sur la place des Nations contre la dégradation de la situation des droits de l'homme au Tibet

Lundi 24 février, à l'appel de la Communauté tibétaine de Suisse (CTSL), une centaine de Tibétain.e.s rejoint.e.s par une vingtaine de chrétiens chinois sont venu.e.s manifester sur la Place des Nations à l'occasion de la 58e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Tibétains et opposants chinois solidaires du Tibet

Plusieurs orateurs ont pris la parole pour dénoncer l'ethnocide en cours au Tibet, où les autorités restreignent de plus en plus l'accès à la langue et à l'identité tibétaine. Un nombre croissant de mineurs sont envoyés dans des internats qui ressemblent plus à des camps de rééducation que d'éducation. La communauté tibétaine dénonce ces exactions et demande à l'ONU d'intervenir. Objectif Tibet était aussi présent avec plusieurs de ses membres dont Jean-Claude Péréard, président, et Claudia Hoven ainsi que Marcelle Roux, présidente de France Tibet.

Jacques Arnal, membre du groupe genevois de la SAST

SAST et Objectif Tibet unissant leurs forces

Fermeture du dernier lieu académique suisse en matière de Tibétologie

Un article de Frédéric Koller paru le 21 février dans le Temps nous apprend que le dernier lieu académique en Suisse à proposer un enseignement de tibétologie fermera ses portes à la fin du semestre d'hiver 2024-2025.

Cet enseignement, délivré à l'Université de Berne, portait aussi sur l'espace mongol et cessera avec le départ de son enseignant, qui ne sera donc pas remplacé. L'Université de Berne invoque le faible nombre d'étudiant.e.s intéressé.e.s, mais on pourrait rétorquer que cet enseignement avait un statut quasi confidentiel, et que sa mise en valeur pourra certainement susciter un intérêt plus large qu'actuellement. Car dans le monde occidental l'intérêt académique pour la culture et la langue tibétaine est en plein essor, constate Frédéric Koller, au moment où la Chine fait tout pour éradiquer l'identité tibétaine sur son territoire, interdisant jusqu'à l'emploi du nom Tibet.

Cité dans l'article du Temps, le président de la Communauté tibétaine de Suisse, forte de quelque 8'000 personnes, regrette la décision de l'Université de Berne. Affaire à suivre de près !

René Longet, coresponsable de la section romande

Ingérences chinoises en Suisse, un tableau en 4 temps

Premier temps : le scandale de l'accord secret conclu avec la Chine en décembre 2015

Cet accord permettait à des agents du ministère chinois de la sécurité publique de séjourner durant deux semaines en Suisse pour enquêter sur des personnes vivant en Suisse et potentiellement originaires de territoires contrôlés par la Chine.

Officiellement, il s'agissait d'interroger des personnes soupçonnées d'être des ressortissants chinois en statut irrégulier en Suisse, afin de vérifier leur nationalité et d'informer de leurs investigations le SEM (Secrétariat d'Etat aux migrations). Mais quel est l'intérêt de la Chine d'aider de la sorte la bureaucratie suisse à connaître la nationalité de Sans Papiers susceptibles d'être des sujets chinois ? C'était en réalité un magnifique prétexte pour espionner des Tibétains et d'autres personnes considérées comme opposantes au régime chinois, faire pression sur elles, menacer leurs proches restés au pays, les inviter à se rendre à l'ambassade de Chine, territoire chinois - tout cela en toute légalité. Heureusement, cet accord a été dénoncé à son échéance fin 2020.

Second temps : la commission de politique extérieure dépose un postulat

Ce postulat, voté par la commission lors de sa séance du 9 novembre 2020 par 13 voix contre 12, a la teneur suivante : *« Le Conseil fédéral est chargé de soumettre à la Commission de politique extérieure du Conseil national un rapport détaillé sur la situation des Tibétains et des Tibétaines en Suisse, notamment en ce qui concerne la liberté d'expression et la surveillance. La commission a déposé ce postulat afin de donner suite à la pétition de la Société pour les peuples menacés (SPM) : Protéger les droits fondamentaux des Tibétains et des Tibétaines, en Suisse aussi ! »* La pétition avait été co-lancée par la SPM, la SAST, la Communauté tibétaine de Suisse (CTSL), l'Association des femmes tibétaines en Suisse (TFOS) et l'Association de la jeunesse tibétaine en Europe (VTJE). Elle demandait notamment « la protection contre la surveillance et le respect de la vie privée des Tibétain.e.s en Suisse ».

…/...

Ingérences chinoises en Suisse *(suite)*

Troisième temps : le Conseil national adopte le postulat

Le 15 mars 2021, suite aux explications des rapporteurs de la majorité et de la minorité de la commission, le Conseil national adopte le postulat à l'appel nominal par 134 oui, 48 non et 5 abstentions. Le Conseil fédéral avait émis un avis favorable, admettant que les soupçons d'ingérence et de surveillance illégale devaient être examinés, afin de pouvoir le cas échéant contrer ces agissements.

Le rapporteur de langue française de la commission, **Nicolas Walder**, conseiller national genevois Vert (photo ci-contre), déclara notamment : *« Nous avons été l'un des premiers pays à accueillir des réfugiés tibétains dans les années 1960, et la communauté tibétaine de Suisse est aujourd'hui l'une des plus importantes hors d'Asie. Pourtant, malgré les discours rassurants et l'accueil chaleureux qui a toujours été réservé aux Tibétaines et aux Tibétains dans notre pays, leur situation semble s'être détériorée depuis quelques années. Au point qu'un collectif d'associations a adressé une pétition à notre Parlement.*

(...) Les limitations du droit de manifester et les contrôles de police à leur égard en Suisse seraient en augmentation, tout comme les contraintes administratives qui, dans certains cas, impliqueraient les représentations chinoises. Par ailleurs, les Tibétaines et les Tibétains de Suisse regrettent ce qu'elles et ils considèrent comme un déni identitaire, soit de se voir refuser, depuis 2014, la mention de leur origine tibétaine sur le document officiel établi par notre pays.

Enfin, et c'est le plus préoccupant, les Tibétaines et les Tibétains de Suisse s'inquiètent pour leur propre sécurité. En effet, la surveillance par les autorités chinoises irait croissant et s'accompagnerait de plus en plus d'intimidations et de menaces.

Si la situation des droits humains s'est largement détériorée en Chine ces dix dernières années, l'espionnage et les pressions sur les diasporas tibétaines et les autres communautés ayant fui la Chine semblent effectivement également connaître une croissance exponentielle. C'est que la République populaire de Chine est à la pointe de ce qui se fait en matière de traçage et d'espionnage de sa population, non pour des raisons sanitaires, mais bien pour asseoir son pouvoir, et ce dans un déni total des libertés et des droits humains. (...)

Depuis l'étranger, l'augmentation des persécutions à l'égard des minorités, les politiques belliqueuses et la répression, tant à Hong Kong qu'envers Taïwan ou à la frontière avec l'Inde, sont les stigmates les plus visibles de cette politique. Mais cette main de fer qui règne en Chine ne s'arrête pas à ses frontières ou à ses voisins directs. Elle n'hésite désormais plus à déployer ses moyens très intrusifs dans le monde entier, afin de contrôler les minorités sur lesquelles elle tente d'asseoir sa domination.

(...). La majorité de la commission a ainsi considéré qu'il était de notre devoir de nous assurer que la situation était sous contrôle et que les Tibétaines et les Tibétains en Suisse bénéficiaient d'une sécurité et d'une liberté équivalentes à celles de tous les autres habitants de notre pays. Si tel est le cas, nous serons rassurés. Sinon, ce sera l'occasion de demander des mesures adéquates, car c'est une fonction régalienne de notre Etat que d'assurer la protection de toutes ses habitantes et de tous ses habitants ».

Quatrième temps : quatre ans plus tard, le 12 février 2025, le Conseil fédéral publie le rapport demandé par le postulat

En voici quelques extraits : *« La République populaire de Chine (RPC) est de facto (...) dirigée par le Parti communiste chinois (PCC), qui domine ses structures gouvernementales et prend les décisions les plus importantes. Le PCC contrôle les pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif et l'Armée populaire de libération, la RPC ne connaissant pas la séparation des pouvoirs telle qu'elle existe dans les démocraties libérales. Au cours des dernières années, la centralisation du pouvoir politique s'est encore accentuée tandis que se renforçaient le contrôle de la société et la répression intérieure. (....) Les atteintes à la liberté d'expression, à la protection de la sphère privée et aux droits des minorités, notamment, sont en augmentation »* (p. 7).

«La RPC étend continuellement son influence sur le monde, en recourant notamment à des moyens hégémoniques. Dans le contexte multilatéral, elle s'efforce en outre de modifier les normes internationales et l'ordre mondial dans le sens de ses intérêts » (p 17).

« Les Tibétains conservent une identité ethnique, culturelle et religieuse très forte, qui les distingue de la majorité han et va à l'encontre du projet d'une RPC unie idéologiquement derrière le PCC. (...) ils disposent d'une forte diaspora, très active dans la dénonciation de la répression menée par la RPC contre leur minorité. (...) La communauté ouïgoure est également perçue comme une menace et une source d'instabilité par les autorités de Pékin. (...) La répression religieuse y est d'autant plus marquée. En conséquence, les communautés tibétaine et ouïgoure en RPC sont la cible d'un contrôle sécuritaire très intrusif et d'une politique de rééducation, de sinisation et d'endoctrinement » (p. 7).

…/…

Ingérences chinoises en Suisse *(suite)*

La répression transnationale, une réalité

« En plus de soumettre les minorités tibétaine et ouïgoure à des mesures de répression et de surveillance sur le territoire national, les autorités chinoises s'intéressent aux activités des diasporas sur le territoire national. (...) Les opérations de renseignement sont une atteinte à la sécurité des Etats concernés - dont la Suisse - et à celle des diasporas. » (p. 13).

« La communauté tibétaine fait l'objet en Suisse, comme dans le reste du monde, d'une attention particulière de la part des services de renseignement chinois et d'autres organisations du PCC telles que le 'Département du travail du Front Uni', organisation de propagande, d'encadrement et de réseautage... » (p. 13). Ainsi *« les services de renseignement chinois surveillent les manifestations organisées par la diaspora tibétaine. Leurs agents opèrent sous couverture diplomatique ou se font passer pour des journalistes, des touristes ou des étudiants* » (p. 13).

« L'activité de surveillance des autorités chinoises est systématique en Suisse pour les Tibétains et les Ouïgours qui s'exposent : ils sont observés, suivis et filmés lors de manifestations politiques, de rencontres avec d'autres membres de la diaspora, mais aussi dans leurs activités quotidiennes, dans leurs loisirs, dans les cafés et les magasins (...); des résidents chinois reçoivent des photos de leurs proches exilés participant à des manifestations, et doivent exiger d'eux qu'ils cessent leur activisme » (p. 20).

« *Un autre moyen de contrôler les membres d'une diaspora est de prendre des mesures contre leurs proches restés au pays »* (p. 16). *« Il est hautement probable que la RPC essaie de coopter des Tibétains et des Ouigours en Suisse afin qu'ils espionnent les membres de leur propre diaspora »* (p. 19).

« Le fait, pour un Etat, d'imposer ses intérêts nationaux en dehors de son territoire peut constituer une atteinte au droit international si l'Etat hôte n'a pas donné son accord » (p 17). *« En particulier, la Russie, la RPC, l'Iran, la Turquie et l'Erythrée font partie des pays qui exercent une répression internationale »* (p. 18). Le rapport conclut que *« les tentatives d'intimidation des diasporas constituent une violation des droits garantis par la Suisse. La répression transnationale sape la protection que notre pays entend offrir à tous ses habitants»* (p. 22).

Des conclusions qui ne sont pas à la hauteur des constats

En fonction de ces constats, on aurait pu s'attendre à une volonté de mobiliser les instruments à disposition des Etats lors de désaccords avec d'autres Etats, comme des protestations officielles auprès des représentations diplomatiques et des gouvernements.

Or ces pistes, évoquées en fin du rapport, sont écartées. Alors que le rapport constate (p. 25) les limites du dialogue bilatéral *« franc et critique sur les droits de l'homme, et plus particulièrement sur la liberté d'expression et les droits des minorités »* et souligne *que « ces dernières années, la RPC s'est montrée de moins en moins encline à discuter de ces sujets, invoquant le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures »* (principe pourtant clairement violé par les ingérences chinoises en Suisse), la conclusion du rapport est précisément ... d'aborder la répression transnationale *« dans le cadre du dialogue sur les droits de l'homme avec les Etats concernés »*... (p. 31).

Par ailleurs, le Conseil fédéral entend encourager et institutionnaliser *« des échanges avec les diasporas concernées »* et affirme *« la nécessité et la pertinence d'un service de conseil facile d'accès pour les victimes et les témoins de répression transnationale »* (p. 31). Notons également deux mesures qui pourraient freiner la répression transnationale. D'une part, *« interdire l'acquisition, la mise en place et l'exploitation d'équipements provenant de fournisseurs jugés problématiques pour la sécurité de notre pays ou qui sont détenus, contrôlés ou sous l'influence d'un Etat étranger présentant un risque géopolitique pour la Suisse* ». Et d'autre part, s'assurer que les interprètes à l'œuvre lors des auditions de requérants d'asile ne soient pas *« des espions de l'Etat de provenance des requérants »* (p. 28).

Quoi qu'il en soit, ce rapport apporte une claire reconnaissance officielle par le gouvernement suisse des menées d'Etats autoritaires, en l'occurrence la Chine, sur notre territoire à l'encontre de leurs ressortissants vivant en Suisse.

René Longet, coresponsable de la section romande

Pour recevoir le rapport complet : responsables-sr@gstf.org

Culture tibétaine

Les chapelets tibétains, objets de spiritualité vivante

Les malas tibétains, ou chapelets, sont des objets spirituels traditionnels utilisés depuis des siècles dans la pratique du bouddhisme tibétain. Plus qu'un simple collier de perles, le mala est un outil puissant pour la méditation, la prière et la pleine conscience.
Mala est un mot sanskrit qui signifie « guirlande de perles », en tibétain « tenga ».

Composition et symbolisme

Un mala tibétain typique est composé de 108 perles, un nombre sacré, car c'est celui des noms du Bouddha, des épreuves qu'il a subies avant d'atteindre l'éveil et des chapitres des textes bouddhistes.

Les perles sont enfilées sur un cordon, souvent en fil de coton ou de soie, et séparées par des nœuds. À l'extrémité du mala se trouve une perle plus grande, appelée la « perle gourou », qui symbolise l'éveil spirituel.

Les malas tibétains sont fabriqués à partir de différents matériaux, chacun ayant sa signification symbolique. Les pratiquants choisissent leur mala selon leurs préférences personnelles et leurs besoins spirituels :

- **Bois de santal** : associé à la paix, à la tranquillité et à la spiritualité.
- **Graines de rudraksha** : représentent la compassion et la force.
- **Pierres** précieuses et semi-précieuses : chaque pierre a ses propres vertus et propriétés énergétiques (par exemple, l'améthyste pour la sagesse, le lapis-lazuli pour l'intuition).
- **Os d'animaux** : traditionnellement utilisés comme symboles de l'impermanence de la vie.
- **Cristal de roche** : considéré comme une pierre de guérison et de purification.

Utilisation

Les malas tibétains sont utilisés pour compter les récitations de mantras, permettant au pratiquant de se concentrer sur sa méditation sans se soucier du nombre de répétitions.

On le tient toujours de la main gauche en tirant les perles vers soi, ce qui symbolise que l'on tire les êtres sensibles de tout l'univers hors de la souffrance. Un tour complet de mala compte pour 100 récitations, les 8 restants permettent de corriger les éventuelles erreurs de comptage. Le mala peut également être utilisé comme un outil de pleine conscience, aidant à ancrer l'esprit dans le moment présent et à cultiver la paix intérieure.

Les malas peuvent être portés autour du cou ou enroulés autour du poignet et deviennent un rappel constant de la pratique spirituelle et un symbole de l'engagement envers le chemin de l'éveil. Il est important de traiter le mala avec respect, en le rangeant dans un endroit propre et protégé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Bien que traditionnellement utilisés dans le bouddhisme tibétain, les malas sont désormais adoptés par des personnes de tous horizons spirituels. Ils peuvent être utilisés comme un outil de méditation personnel, un symbole de pleine conscience ou simplement comme un bijou spirituel. Quelle que soit son utilisation, le mala tibétain est un objet chargé de sens et de potentiel spirituel.

Tenzin Wangmo, coresponsable de la section romande

Pour acquérir un mala : s'adresser à tencla@citycable.ch

Prix CHF 10.-, frais de port inclus.

Les coordonnées bancaires ou numéro twint vous seront indiqués par réponse de mail à votre commande.

La recette de cette vente ira à 100% pour des orphelins au Tibet www.tadra.ch

Actualités tibétaines

Pétition d'Avaaz contre l'ethnocide en cours au Tibet

Dans cet appel au Haut-Commissaire pour les droits de l'homme, Avaaz soutient une coalition d'activistes qui se battent pour les droits des Tibétains menée par International Tibet Network, Students for a Free Tibet, Tibet Action Institute, Tibet Justice Center, Tibetan Youth Association Europe.

Signez notre appel aux Nations Unies sur :

https://secure.avaaz.org/campaign/fr/china_indoctrination_schools_loc/?copy&utm_source=copy&utm_medium=social_share&utm_campaign=53344&share_location=campaign_page

La Chine oblige la plupart des petits Tibétains à intégrer des pensionnats. Beaucoup d'entre eux passent **des semaines ou des mois sans voir leurs familles**, qui n'ont pas le droit de leur rendre visite. Coupés de leurs racines, les enfants tibétains n'apprennent que le mandarin et la dévotion au parti unique. Leur culture et leur religion sont effacées.

La Chine tente de cacher ces internats où 1 million d'enfants sont privés de leur culture tibétaine.

Des journalistes ont révélé ce scandale grâce à de courageux experts et des enseignants tibétains. **L'ONU pourrait lancer une enquête afin de braquer les projecteurs sur ce qui se passe réellement dans les internats d'endoctrinement chinois au Tibet.** Et une grande pétition, c'est la meilleure manière d'attirer son attention.

Les autorités chinoises prétendent que ces écoles préparent les enfants à l'économie moderne et que leurs parents les y envoient volontairement. En réalité, **les parents n'ont pas le choix**: leurs enfants leur sont enlevés pour être envoyés dans ces pensionnats dont ils déplorent la qualité de l'enseignement. S'ils protestent, ils peuvent être envoyés en prison.

Au Canada, en Australie, aux États-Unis, le **monde a vu les horreurs et les traumatismes que ces pensionnats ont causé aux enfants de peuples autochtones**. Les enfants tibétains sont maltraités quotidiennement, souffrent d'anxiété et de dépression. Ils sont obligés de célébrer l'invasion chinoise de 1959 comme une libération.

Mais la Chine veut que la planète n'en sache rien. Elle censure toutes les preuves de maltraitance qui se retrouvent en ligne. **Il faut que le Haut-Commissaire aux droits de l'homme lance une enquête avant que la culture tibétaine ne soit complètement effacée.** Signez et partagez cette pétition sans attendre. C'est important.

Une culture millénaire risque d'être effacée par l'une des plus grandes superpuissances. Le monde ne peut pas rester silencieux.

Pour en savoir plus :

- Minorités en Chine: Les internats au Tibet, un «génocide culturel» (Tribune de Genève)
- Chine : des experts s'alarment de la séparation d'un million d'enfants tibétains de leurs familles (ONU Info)
- Séparés de leurs familles, cachés du monde: le vaste système chinois d'internats coloniaux au Tibet (Rapport Tibet Action Institute, en anglais)
- Comment la Chine efface la culture tibétaine, un enfant après l'autre (The New York Times)

Actualités tibétaines

Pétition pour la libération de Tsongon Tsering, défenseur de l'environnement au Tibet

Tsongon Tsering, 29 ans, dont nous avons évoqué l'action courageuse dans Infos Tibet n° 25 (décembre 2024), a été emprisonné pour avoir dénoncé l'exploitation minière illégale qui détruit des rivières au Tibet. Lorsqu'il a vu ce qui se passait, Tsongon Tsering a courageusement dénoncé les opérations destructrices d'une entreprise chinoise, mais les autorités l'ont pris pour cible au lieu d'enquêter sur les dégâts. Nous ne pouvons pas laisser passer cette injustice.

En mai 2023, Tsongon Tsering s'est joint aux habitants des lieux exprimant leurs inquiétudes concernant les activités minières le long de leur rivière. Mais leurs demandes ont été ignorées. Tsongon Tsering a alors utilisé les médias sociaux pour s'adresser directement aux principaux dirigeants chinois, leur demandant d'enquêter et de mettre fin aux dommages causés à l'environnement.

En raison de cet engagement pour l'écosystème fragile du Tibet, Tsongon Tsering a été arrêté et emprisonné. Il est l'un des nombreux défenseurs tibétains de l'environnement visés par les autorités chinoises pour avoir contesté l'exploitation du Tibet et de ses ressources naturelles.

En agissant aujourd'hui, vous pouvez contribuer à amplifier la voix de Tsongon Tsering et faire pression sur les autorités chinoises pour qu'elles le libèrent. Ensemble, nous pouvons mettre en lumière cette injustice et faire pression pour protéger l'environnement du Tibet et ses courageux défenseurs.

Signez la pétition sur :
https://actions.tibetnetwork.org/en-UK/free-tsongon-tsering ?mc_cid=210b226f37&mc_eid=28776f5256

INTERNATIONAL TIBET NETWORK

Source : **Lobsang Yangtso**, International Tibet Network

La section romande vous remercie pour votre don !

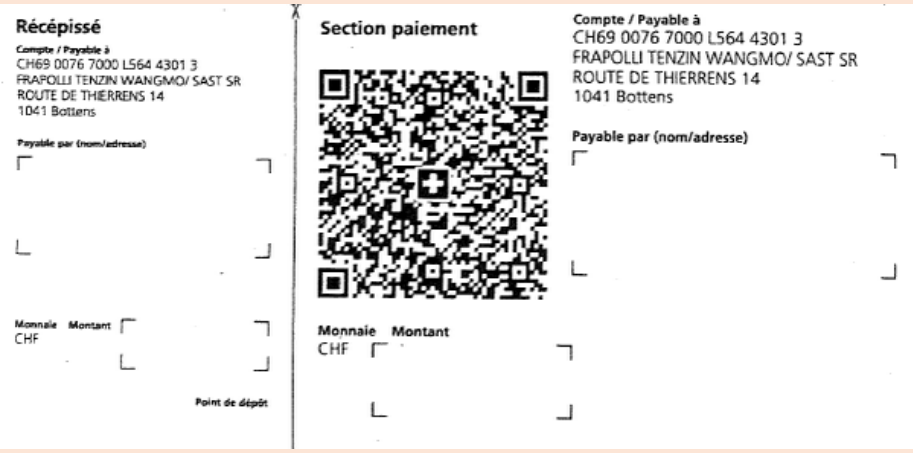
Récépissé
Compte / Payable à
CH69 0076 7000 L564 4301 3
FRAPOLLI TENZIN WANGMO/ SAST SR
ROUTE DE THIERRENS 14
1041 Bottens
Payable par (nom/adresse)
Monnaie Montant
CHF
Point de dépôt
Section paiement
Compte / Payable à
CH69 0076 7000 L564 4301 3
FRAPOLLI TENZIN WANGMO/ SAST SR
ROUTE DE THIERRENS 14
1041 Bottens
Payable par (nom/adresse)
Monnaie Montant
CHF

LE TIBET A BESOIN DE NOUS

Lhassa © *Fanny Iona Morel*, 2019

Société d'Amitié Suisse-Tibétaine (SAST)

Engagée depuis 1983 en faveur des droits économiques, sociaux, culturels et démocratiques du peuple tibétain

☞ Site web : https://gstf.org/section-suisse-romande/

☞ Facebook : Société d'amitié suisse-tibétaine

☞ Coresponsables de la section romande : responsables-sr@gstf.org

☞ Groupes locaux : sast.geneve@gmail.com - sast.vaud@gmail.com - sast.valais@gmail.com sast.fribourg@gmail.com